

Nom de code: "Réponses", pour "Réduire les pollutions en santé environnement". Une nouvelle démarche créée par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), dont le financement et le bon déroulement sont actés. Première structure du genre créée il y a quarante ans en France, celle-ci a évolué vers une forme associative, et a décidé d'ouvrir sa démarche vers la population des 21 villes riveraines de l'étang de Berre (soit environ 300 000 personnes). "C'est une première, indique Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. D'ordinaire, notre cœur de métier, c'est la concertation sur l'environnement au sens large, et le développement industriel, à destination des cinq collèges qui nous composent: les associations, les collectivités, les industriels, les salariés. Mais au vu de la demande des populations, nous avons décidé de lancer cette large démarche, qui prendra corps au premier semestre 2019."

Le sujet a pris effectivement de l'ampleur ces derniers mois, au fur et à mesure que sortaient plusieurs études liant pollution atmosphérique, environnement et santé. "Comment démêler le vrai du faux, comment se faire sa propre



Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI).

/PHOTO E.G.

idée en prenant connaissance de l'étude Scenarii faite par l'État, d'Index ou de Fos-Epseal? Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à la pollution atmosphérique, afin que tous ceux

qui le désireront accèdent à des données fiables et reconnues. Les études ont créé beaucoup de tensions, il est nécessaire aujourd'hui de tout remettre à plat, avant de lancer des actions perti-

nentes".

Faire le lien entre la population et les acteurs, en ayant la volonté d'améliorer ce qui se fait déjà, c'est le but du SPPPI. "On ne peut pas dire que rien n'est fait, ni que tout est fait: il faut nuancer, tout en prenant en compte les questions et remarques de la population, puisque c'est de sa vie quotidienne qu'il s'agit."

Puisque chaque étude a apporté ses propres conclusions, notamment sur quatre types de polluants à surveiller selon Scenarii, l'essentiel est maintenant d'en tirer la quintessence. "Un comité de pilotage a été formé, qui va mettre en forme ces propositions. Les associations ADPLGLF, Fare-sud et Eco-Relais, la Métropole, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, La Dreul Paca et l'agence régionale de santé, le Groupement maritime et industriel de Fos, la CGT et FO, le Cerege, Atmosud et le Grand port maritime de Marseille en font partie." Objectif: "instaurer un dialogue constructif, impulser de nouvelles actions, offrir une information fiable et indépendante, puisque chaque collège finance le SPPPI à parts égales".

Une série de réunions et de rencontres sera organisée dès 2019.

E.G.